

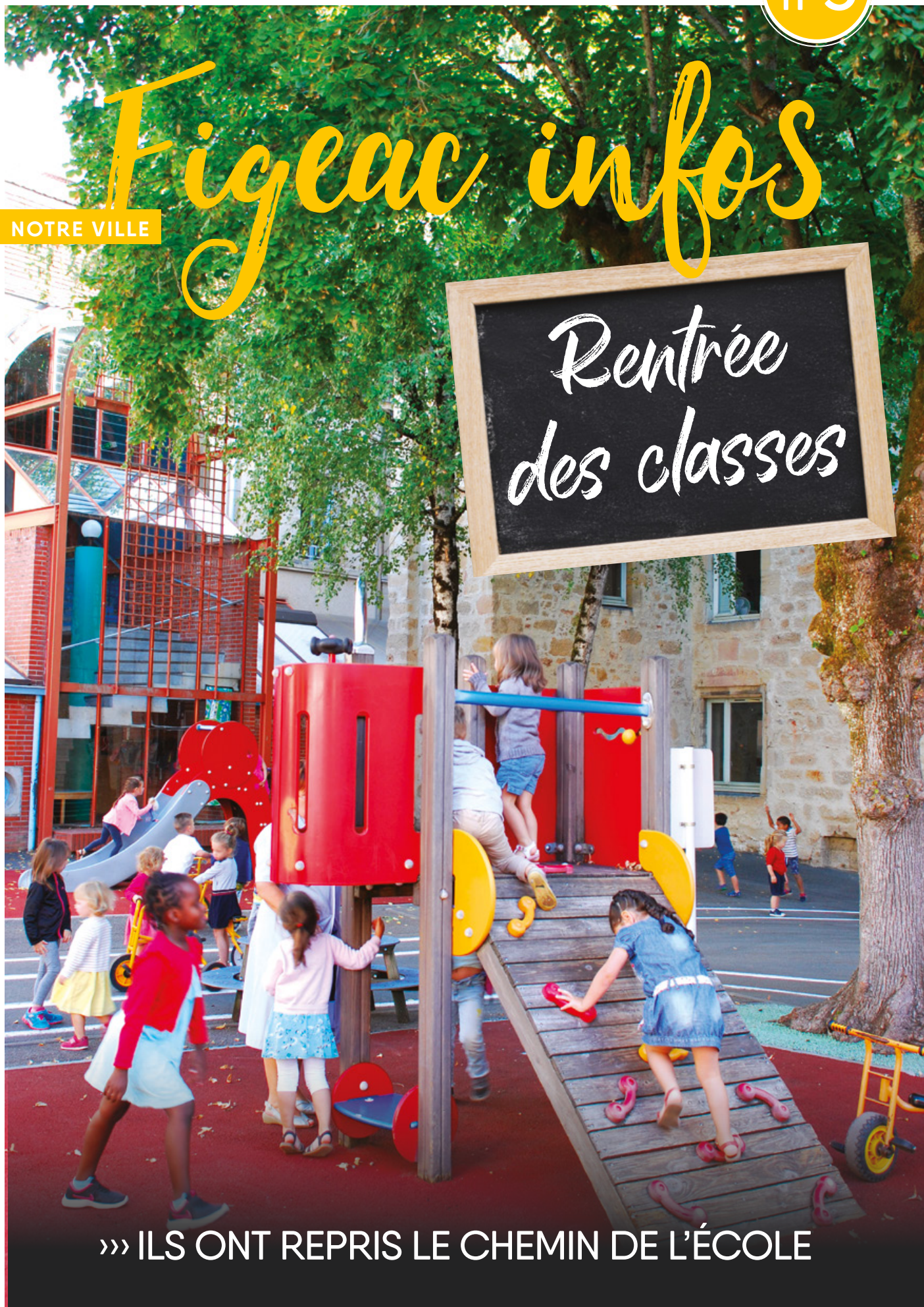
Figéac infos

NOTRE VILLE

Rentrée
des classes

septembre 2019

»» ILS ONT REPRIS LE CHEMIN DE L'ÉCOLE



Retour sur...



La présidente de Région, Carole Delga, entourée d'André Mellinger et de Vincent Labarthe.

04//

Ça s'est passé à Figeac

05 //

Se mobiliser pour
l'éducation et la formation

06-07 //

Accueillir et
accompagner

09 //

Agir durablement

10-11 //

Favoriser la mobilité

12-13 //

Renforcer l'attractivité

15 //

Paroles d'élu(e)s

16 //

Favoriser la valorisation
du patrimoine

17 //

Soutenir l'action culturelle

18 //

Espace réservé à l'expression
des conseillers municipaux

Bulletin d'informations Septembre 2019	N°5
Directeur de la publication André Mellinger Rédaction / Photo Mairie de Figeac Publicité Pub Vision Impression : Reprint - Tirage : 6850 ex - imprimés sur papier géré durablement, Dépôt légal : septembre 2019 Design graphique Agence Place Publique.	

CAROLE DELGA EN VISITE DANS LE LOT

Le 13 août dernier, la présidente de la Région Occitanie était en déplacement dans le Lot pour une journée dont le **fil conducteur** était **l'attractivité du territoire**.

Arrivée à **Cahors**, sur les terres de Serge Rigal, président du Département, elle a assisté à une présentation de la démarche « **Oh my Lot !** » qui vise à attirer de nouveaux habitants pour rajeunir et dynamiser le territoire. La visite s'est poursuivie au Domaine d'Auzole à **St-Pierre-Lafeuille** avec le bilan de l'opération « 1^{ers} départs en vacances », puis à **Bouziès** pour la présentation du projet de voie verte.

Entourée des élus locaux, Carole Delga est ensuite arrivée sur le territoire du Grand-Figeac. Au marché de **Marcilhac-sur-Célé**, elle a échangé avec une jeune exploitante agricole installée en agriculture biologique à Carayac où elle produit de la tomme de brebis.

Puis, direction **Cambes** et le parc d'activités Quercypôle avec la visite du chantier du futur Centre de Formation de l'Industrie, qui doit ouvrir ses portes fin 2019. La présidente de Région a salué ce projet qui sera « *un formidable outil d'apprentissage et de promotion des métiers de l'industrie et de la mécanique* ». A la pépinière d'entreprises Calfactech, Vincent Labarthe, président du Grand-Figeac, lui a présenté l'opération « mobilité résidentielle pour l'emploi », menée en Lorraine pour répondre aux besoins des industriels lotois. Un projet expérimental mené conjointement par la Communauté de Communes, le Département du Lot, les acteurs économiques locaux, Pôle Emploi et Action Logement.

La journée s'est terminée à **Figeac** par un accueil à l'Office de Tourisme intercommunal, suivi d'une déambulation en centre-ville jusqu'aux terrasses du Puy pour découvrir l'une des œuvres de la plasticienne Victoria Klotz, exposée dans le cadre de l'opération In Situ 2019, et d'une visite de l'Hôtel du Viguiers du Roy, qui, après réaménagement, a rouvert ses portes en juillet.

L'occasion pour Carole Delga de réaffirmer qu'au même titre que l'emploi, le patrimoine architectural et le tourisme sont des atouts indispensables pour attirer de nouveaux habitants sur notre territoire.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée en page 11 de notre précédente édition (n° juin 2019) : pour le numéro de téléphone de la Maison de Santé Pluridisciplinaire « Simone Veil », il fallait lire **05.82.92.98.89**.

Merci de votre compréhension.

ETAT CIVIL - Du 1^{er} juin au 31 juillet 2019

Naissances

Mya Ouhenach Blanchon ; Ella Cadennes ; Ethan Gamba ; Léna Dedier ; Oumou Kalthoum Ba ; Adam Vidaud ; Gor Gabrielyan ; Iosif Balint ; Elyne Bazeau Darras.

Mariages

1^{er} juin : Nicolas Courtault et Nadège Viazac ; 8 juin : Nicolas Roussel et Marie-Elisabeth Augé ; Julien Comte et Fanny Baudu ; Vincent Faure et Caroline Poinot ; 15 juin : Olivier Fargues et Léopoldine Lagrange ; 29 juin : Mathieu Fel et Marie Lestrade.

Décès

Gautier Puel ; Pierre Delluc ; Pierre Négrier ; Vincenza Allégouède ; Franck Puertas ; Jeanne Bonnafé ; Marcel Delmas ; Jean Larrive ; Simone Dumont ; Claude Besset ; Hélène Swiniarski ; Claude Chapart ; Sylvie Destal ; Paulette Haffner ; Edith Conte ; Andrée Pagès ; Manola Martínez ; Daniel Constensou ; Monique Charlois ; Gérard Blind ; Michel Delarivière ; Michèle Lacalmontie ; André Ratié ; Jean-Paul Rondolat ; Huguette Gass ; Alex Vangrundelbeke ; Bernadette Aurières ; Christian Delaire ; Véronique Barbey.

Pratique sportive

FIGEAC 2^{ÈME} ÉTAPE DU CIRCUIT OCCITANIE DE PADEL



Présentation des équipes en présence d'André Mellinger, Martin Malvy, Roland Gareyte et Marie-Claire Luciani, nouvelle présidente de l'OIS du Grand-Figeac.

Début juillet, durant trois jours, Figeac accueillait une étape de l'Open de France de padel. **Le tournoi international, de grande qualité, a rassemblé place de la Raison les meilleurs joueurs du circuit**, originaires d'Espagne, du Mexique mais aussi des Français, venus de Toulouse ou de Béziers. A leurs côtés, deux équipes locales du Padel Club de Figeac qui, malgré des matchs de bon niveau, se sont inclinés en quart de finale. L'étape fut remportée par la paire Juanez/Carité, face à l'équipe composée de Carmona/Vidal, après 2h d'échanges intenses et une hiérarchie respectée.

La compétition s'est déroulée en présence du fondateur du Padel Club de Figeac, Hector Alvarez, récemment disparu, et de Roland Gareyte, ancien

président de l'Office intercommunal du sport, salués pour avoir tous deux largement œuvré au développement de la discipline pratiquée à Figeac depuis 26 ans sur 2 courts de plein air situés au Surgié.

Ce bel événement sportif aura permis au public de découvrir et même de s'initier, entre 2 matchs, à ce sport de raquette, proche du tennis et du squash.

Prévention routière

FIGEAC DÉCROCHE LE LABEL « VILLE PRUDENTE »

Vous l'avez certainement remarqué, de nouveaux panneaux affichant le label « Ville Prudente » ont été installés début juin aux entrées de Figeac. Décerné par l'association Prévention Routière et remis officiellement à André Mellinger en novembre 2018 à l'occasion du congrès des Maires, ce label **récompense les Communes**, quelle que soit leur taille, **qui développent une politique active de prévention routière afin d'améliorer la sécurité et la qualité de vie de leurs habitants**. Il témoigne ainsi de l'engagement des élus pour la prévention routière et un partage apaisé de l'espace public.

Lors de cette première édition, **239 candidatures** ont été examinées et **134 lauréats** récompensés. **Dans le Lot, deux villes ont été distinguées** : Figeac et Trespoux-Rassiels, près de Cahors. Figeac a d'emblée obtenu 2 cœurs, sachant que le label en décerne de 1 à 5.

Partenaire historique des collectivités locales, la Prévention Routière a mis à disposition de chaque Commune candidate des fiches pratiques et un outil de statistiques permettant d'analyser localement l'accidentalité et la mortalité routière.

Ce label est **une vraie reconnaissance pour la Commune** qui a multiplié ces dernières années les efforts et les actions de prévention, notamment pour la sécurité des piétons (renforcement de l'éclairage au niveau des passages piétons, instauration de zone à 30 et 20 km/h, installation de ralentisseurs...). Le projet de développement des pistes cyclables, présenté dans le cadre de cette candidature, a également pesé dans la balance.

Sans oublier les deux radars pédagogiques qui complètent le dispositif : l'un installé avenue de Ratier (au niveau du giratoire de Nayrac), l'autre avenue Julien Bailly sera prochainement déplacé avenue des Crêtes.



Ils ont repris le chemin de l'école

Cahiers neufs, crayons taillés et cartables bien rangés, lundi 2 septembre, les 603 élèves des 6 écoles publiques ont fait leur rentrée. Des effectifs en légère baisse par rapport à l'an dernier. Durant l'été, afin que tout soit prêt pour le jour J, les travaux sont allés bon train dans chacun des établissements. Ce qu'on pu constater André Mellinger et Marie-France Colomb, adjointe aux Affaires Scolaires, accompagnés de plusieurs élus et des services techniques municipaux en visitant les écoles.



A Louis Barrié, la nouvelle directrice, Julie Sagnol, présente aux élus le nouveau mobilier de la cantine.

INVESTIR POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ENFANTS

En juillet/août, cours de récréation et salles de classes ont été investies par les services techniques et les entreprises pour **différentes interventions sur les bâtiments et les équipements** : grand nettoyage des locaux, vérification des jeux extérieurs, renouvellement de mobilier, matériel divers, réfection de sols ou de peintures, diverses mises aux normes diverses et aménagements...

Tout un ensemble qui permet d'**améliorer les conditions d'accueil des enfants et les conditions de travail des enseignants et du personnel des écoles**.

Au budget 2019, les crédits suivants ont été inscrits : 95 300 € pour les travaux, 12 600 € pour l'équipement informatique (dont 3 vidéoprojecteurs interactifs) et 11 500 € pour le mobilier et matériels divers.

On retiendra notamment :

- **Jean Marcenac** : lancement d'une étude pour l'agrandissement du dortoir ; remplacement du bac à sable à l'entrée de la cour par 3 bacs sur pieds avec couvercle.
- **Jean Moulin** : accessibilité des dortoirs (travaux programmés aux vacances de Toussaint)
- **Maurice Lacalmontie** : réfection de la peinture d'une classe ; remplacement des fenêtres (dernière tranche) ; suppression des anciens bacs de jardinage suite à la création en fin d'année d'un petit jardin (côté fresque).
- **Paul Bert** : réaménagement complet de la cour de récréation dédiée au sport (piste, sautoir, panneau de basket) ; création d'un jardin partagé avec la Maison des Seniors et d'une clôture végétalisée pour séparer la cour de la MSP ; peinture du réfectoire ; rampe d'accès pour les classes du rez-de-chaussée.

- **Jacques Chapou** : peinture et vitrification du sol d'une classe ; abattage de 4 arbres dans la cour (détectés dangereux lors du dernier contrôle phytosanitaire).

- **Louis Barrié** : renouvellement du mobilier du réfectoire ; transformation d'une classe en salle d'arts plastiques avec remplacement des fenêtres (travaux programmés aux vacances de Toussaint).

A noter, deux changements de direction : à l'école Louis Barrié, Fabienne Janot est remplacée par Julie Sagnol et, à l'école Jean Moulin, Brigitte Cousy succède à Carole Rieux.

APE : gratuites mais soumises à inscription !

Concernant les rythmes scolaires, la Ville a mis en place depuis 2013, dans le cadre de son Projet Educatif Territorial, la semaine de 4,5 jours.

Après la classe, de 16h à 16h45, des APE (activités péri-éducatives) sont proposées en partenariat avec la Fédération Partir. Leurs animateurs interviennent dans les écoles élémentaires et, le personnel communal dans les maternelles. Ces activités ont été élargies à la pause méridienne dans les 3 écoles élémentaires publiques.

Les fiches d'inscription sont disponibles sur le site de la Ville (rubrique Je suis Figeacois(e) / Education / Actualités et formalités).

Nouveautés : cirque, technique du trompe l'œil (arts plastiques), roller ou encore magie !

RESTAURATION SCOLAIRE : règlement en ligne via le « Portail Familles »

Depuis la page d'accueil du site de la Ville, il permet aux familles de créer un compte, accessible 24h/24h et 7j/7j, et de régler en ligne les factures correspondantes aux repas pris à la cantine par leur(s) enfant(s). On peut aussi y consulter le menu mensuel de la cantine.



A Paul Bert, les élèves pourront pratiquer le sport dans une cour entièrement réaménagée suite à la création de la Maison de Santé.

Centre Social et de Prévention(*)

Un nouveau responsable, Emmanuel You

Depuis le 15 mai dernier, après 20 ans passés en Seine-et-Marne dont plus de 17 ans sur des postes similaires, Emmanuel You a fait le choix de « la qualité de vie » pour lui et sa famille qui l'a rejoint à Figeac début juillet. Depuis, ils découvrent petit à petit la ville et ses alentours. Il nous livre ses premières impressions personnelles et ses convictions professionnelles.



de cuisine, maraudes préventives lors des jeudis festifs...). Quotidiennement, ils effectuent un travail de proximité auprès de la population et interviennent au sein du Centre Social mais aussi au Point d'Accès aux Droits, à l'Espace Jeunes intercommunal, à l'espace médiation (rue Ortabadial) ou encore directement à la rencontre des jeunes sur leurs lieux de vie.

QUELS SONT LES PARTENAIRES DU CSP ?

Pour mener à bien ses actions, le CSP travaille, en premier lieu, en complémentarité avec le CCAS et le CIAS du Grand-Figeac qui sont hébergés dans nos murs. Nous bénéficions naturellement de plusieurs soutiens : les services de la Ville de Figeac, les partenaires institutionnels (CAF, Département...) ainsi que les associations du territoire.

Nous sommes à un moment charnière car en plein renouvellement de notre contrat de projet social. L'évaluation du précédent est en cours et nous attendons l'agrément de la CAF du Lot sur le nouveau.

(*) dont la gestion relève de la compétence communale depuis 2014.

VOUS CONNAISSIEZ DÉJÀ FIGEAC ?

Mon épouse a vécu dans le Lot-et-Garonne et nous avons déjà passé des vacances à proximité du Lot. Je suis ravi de parcourir ce magnifique département (...) Nous avons été très bien accueillis autour de belles valeurs humaines partagées. On ressent une vraie dynamique de territoire qui se conjugue à un tissu associatif très riche.

exprimer ses idées, partager son savoir-faire et impulser des projets. Ce sont là des valeurs essentielles pour que chacun trouve sa place à Figeac. Pour que cela fonctionne, l'implication des habitants est primordiale. La participation au projet Freego du cœur, au Conseil de Maison, à la Journée Citoyenne ou aux ateliers cuisine « Popote et Papote » en sont d'excellentes illustrations.

POUR VOUS, QUEL DOIT ÊTRE LE RÔLE D'UN CENTRE SOCIAL ET DE PRÉVENTION ?

C'est un service ouvert à tous où l'on accueille, informe, oriente et accompagne. Quelles que soient ses connaissances ou ses compétences, ici chacun peut

A VOS CÔTÉS, UNE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE : AUPRÈS DE QUI ET OÙ INTERVIENNENT-ILS ?

Je suis entouré d'une équipe de 8 agents (soit 5,85 ETP) qui mène des actions auprès des familles, des jeunes et des seniors (point accueil familles, soutien à la parentalité, aide aux devoirs, ateliers créatifs,



Freego et étagères du cœur

Un projet collectif et solidaire !

Lancée courant 2018, l'initiative portée par le Centre Social et de Prévention (CSP), le restaurant associatif « La Petite Graine Solidaire » et le Conseil Municipal Jeunes est devenue réalité fin juin avec l'installation dans le hall du CSP d'un frigo collectif et d'étagères en libre-service ouverts à tous et accessibles 7 j/7 j, 24h/24h.

Le **financement participatif**, mis en ligne mi-décembre, a permis de récolter 1 330 € grâce à la générosité de **près de 70 donateurs**. Cette somme a servi à l'achat de l'armoire réfrigérée et à la fabrication de 2 grands panneaux d'information. La Ville a pris en charge l'impression du flyer qui présente les objectifs et le fonctionnement du dispositif. Le slogan, « **Partage ton Freego : je me sers mais je partage** » et le logo ont été imaginés par les jeunes du CMJ.

Le **dispositif** se veut avant tout **solidaire**. Le règlement stipule que « *c'est une zone de partage et d'échanges qui appartient à chacun d'entre nous et où chacun peut déposer et/ou prendre des denrées alimentaires selon ses besoins* ».

Autre objectif : **lutter contre le gaspillage alimentaire** et éveiller la conscience écologique de chacun. Chaque année, 135 kg de nourriture sont gaspillés dont 20 kg tout à fait consommables et 7 kg encore emballés ! Cette initiative vise aussi à **sensibiliser aux dons** et à **créer du lien social**.

QUAND PARTAGER ?

Avant un départ en week-end ou en vacances, après l'achat de produits en lots au supermarché ou si je récupère des produits en grande quantité (notamment à la pleine saison des potagers et vergers). **Chacun peut participer à son niveau, donc n'hésitez pas !**

L'**approvisionnement** (denrées autorisées et interdites, date limite de consommation...) est **strictement encadré** et les personnes qui déposent s'engagent à respecter le **règlement disponible sur www.ville-figeac.fr**.

→ **Pour en savoir plus** : Centre Social au 05 65 50 05 01

Retrouvez également le reportage réalisé par Canal fi sur le site de la Ville.



LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Participez à la « Marche Rose » samedi 5 octobre !

Initiée par les personnels de l'ADAR et les membres des Randopattes de Figeac, en partenariat avec la Ville de Figeac, le Grand-Figeac, le Comité local de la Ligne contre le cancer, le CSP et le CCAS de Figeac, le CIAS et l'OIS du Grand-Figeac, cette action vise à **récolter des fonds qui seront entièrement reversés à la Ligue contre le cancer**, au profit de la prévention, la recherche en cancérologie et le soutien aux malades et à leurs familles.

Cette marche est **ouverte à tous**. Deux circuits sont proposés (1h ou 2h) et l'encadrement est assuré par les Randopattes. **Rendez-vous à la prairie des Pratges samedi 5 octobre à 14h.**

Inscriptions sur place : 5 € minimum (2 € pour les moins de 10 ans) - collation offerte.

Une urne sera à disposition pour les dons volontaires. Une vente de gâteaux et d'articles divers sera également organisée sur le marché le samedi 28 septembre.

→ **Renseignements** : 06 15 63 69 63

Service Nettoyement

Acquisition d'une mini-benne électrique



Début juillet, livraison de la nouvelle mini-benne en présence d'André Mellinger, de plusieurs élus dont Maurice Pons, Bernard Landes, Marie-France Colomb et Nathalie Faure, des agents du service Nettoyement et des responsables des services techniques.

La propreté de la ville est une préoccupation majeure de nos concitoyens. Pour améliorer encore le service rendu, la Commune vient de s'équiper d'une nouvelle mini-benne « Goupil » à motorisation électrique. Le véhicule vient en remplacement de l'ancienne mini-benne Piaggio, acquise en 2005, qui totalisait 145 000 km au compteur.

Ce nouveau véhicule « 100% français et 100% électrique », est conçu et fabriqué dans le Lot-et-Garonne et doté d'une batterie au lithium de 14 kW. Avec une autonomie de 130 km, il est destiné au ramassage des 187 corbeilles à papier (*) en centre urbain et peut aussi aller sur les écarts comme le Cingle, le Drauzou, Puy de Corn ou la RN 122. Équipé d'une benne de

2,27 m³ avec 2 trappes d'accès, il possède une charge utile d'1 tonne et peut rouler jusqu'à 50 km/h.

Compacte, la nouvelle mini-benne est parfaitement adaptée aux rues étroites du centre-ville où le ramassage des sacs poubelle reste à la charge de la Commune (rue Saint-Thomas, rue Malleville...), le camion du service de collecte du Grand-Figeac ne pouvant y accéder.

Pour l'achat de ce véhicule, d'un montant de 39 539 € TTC, la Ville a bénéficié d'un bonus écologique de 6 000 €.

Sa motorisation électrique confère au « Goupil » 2 qualités qu'apprécieront les habitants du centre-ville où il intervient tôt le matin, y compris le samedi, jour de marché : il est non polluant et parfaitement silencieux.

« C'est un investissement conséquent pour la Commune » soulignait le Maire en lançant un appel à la responsabilité de tous : « cet effort ne restera pas vain si chacun fait preuve de citoyenneté en respectant les jours et horaires de sortie des sacs poubelle et en évitant les dépôts sauvages ».

(*) y compris celles des aubus.

Vite dit

TRI DES DÉCHETS

Deux nouveaux composteurs collectifs

Et de 13 ! Figeac, retenue par le SYDED comme « Commune 100% compostage », poursuit ses actions en faveur de la réduction des déchets. Après celui de la Résidence du Haut des Miattes (rue Beau Site) en mars dernier, un 13^{ème} composteur collectif a été installé début juin à la Résidence Bataillé (EHPAD/Logements-Foyers).

En présence de la directrice de l'établissement, Pia Eon, animatrice du SYDED, a présenté les objectifs du dispositif et son fonctionnement. Concernés en premier lieu, les cuisiniers et agents techniques, respectivement chargés d'alimenter et de mélanger le compost. Jusqu'à 2,5 tonnes de déchets pourront être traités chaque année.

Prochainement, un 14^{ème} équipement sera installé à la Maison des Associations de la Pintre, pour les Restaurants du Cœur.

Comme le tri sélectif, le compostage est un geste citoyen !

Composter permet de valoriser les déchets de cuisine et autres déchets fermentescibles plutôt que de les jeter à la poubelle avec les ordures ménagères pour qu'ils soient ensuite enfouis ou incinérés. Une démarche vertueuse qui permet de réduire le coût de traitement des déchets pour la collectivité (donc le contribuable), de réduire l'empreinte carbone et de réaliser gratuitement un terreau qui fertilisera parterres, jardinières et potager.

Un message relayé sans relâche par les 8 élus « référents Environnement » désignés par le SYDED.

Vers une mobilité plus active

Figeac sélectionnée dans le cadre de deux appels à projets

Ces dernières années, la Ville de Figeac a engagé sur son territoire une réflexion globale sur les déplacements urbains au travers notamment d'un schéma communal et d'une étude d'optimisation et restructuration de son réseau de bus urbain. L'idée est d'aboutir à une stratégie cohérente en matière de circulation, de déplacement et de stationnement.

Pour renforcer sa politique cyclable, la Commune a répondu à deux appels à projets. Les enjeux sont d'ordres environnementaux, économiques et sociaux. Le but est de limiter l'usage de la voiture et de favoriser celui du vélo.

« VÉLO ET TERRITOIRES »



Avec le plan « Vélo et mobilités actives », le Gouvernement souhaite tripler la part des déplacements du quotidien à vélo d'ici 2024, en passant de 3 à 9 %. Cette ambition se traduit par plusieurs dispositions concrètes dont le lancement en septembre 2018 de l'appel à projets « Vélo et territoires »^(*) destiné à accompagner les collectivités dans cette transition vers une mobilité plus active.

Figeac fait partie des 124 territoires retenus ! Cette sélection va lui permettre de bénéficier d'un **accompagnement technique et financier**, principalement sur les études.

Objectif : **développer l'usage du vélo dans la commune en créant de nouvelles liaisons entre le centre-ville et les abords du centre urbain, permettant d'aller du Drauzou au Surgié.** Trois liaisons prioritaires seront étudiées :

- > lycée / gare via le centre-ville et Jean Jaurès
- > centre-ville / Domaine du Surgié
- > zone d'activités de Lafarrayrie / centre-ville

Le projet, d'un montant de 80 000 €, s'échelonne sur 3 ans. L'aide attendue est de 59 000 €.

RÉSULTATS ATTENDUS :

- diminution de l'empreinte écologique du territoire
- changement des comportements de mobilité
- réduction de la présence de la voiture dans le centre historique
- promotion de l'exercice physique auprès du jeune public

Pour suivre et animer le projet, un comité de pilotage a été créé composé d'élus, des services de la Ville, d'usagers et de partenaires comme les clubs cyclos, Figeacteurs ou l'association La Roue Fédère. Cette dernière, qui agit pour la promotion des déplacements doux, annonce la **création d'une vélo-école** pour répondre à la demande des personnes qui souhaitent faire du vélo mais ne sentent pas à l'aise ou en sécurité pour circuler, notamment en milieu urbain.

(*) Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO

Autre initiative, l'organisation d'un « **WEEK-END SANS VOITURE** » samedi 21 (à partir de 15h) et dimanche 22 septembre en partenariat avec le Conseil Municipal Jeunes, le service Patrimoine, Figeacteurs et l'Office de Tourisme du Grand-Figeac

Programme disponible prochainement sur www.ville-figeac.fr

« SANTÉ - ENVIRONNEMENT »



La qualité de notre environnement est un déterminant de notre santé. La marche, comme le vélo, sont un moyen d'entretenir sa santé et de contribuer à améliorer la qualité de l'air que nous respirons. C'est dans le cadre du 3^{ème} PRSE que l'Agence Régionale de Santé et la DREAL (**), ont lancé l'appel à projet « Santé - Environnement ».

Il concerne le **financement d'actions de prévention ou de promotion de la santé environnementale avec, cette année, un focus particulier sur les mobilités actives.**

La candidature de Figeac ayant été retenue, cette dernière va pouvoir bénéficier d'une **aide financière de 5 000 € pour accompagner la création de la vélo-école par l'association La Roue Fédère et l'animation de la journée sans voiture.**

(**) Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement





●●●● Le bus de la ville **GRATUIT !** ●●●

Les nouveautés de la rentrée !

En 2003, Figeac était la plus petite ville de France à se doter d'un réseau de transports publics urbains gratuit (*). Depuis sa création, la fréquentation n'a cessé de croître avec 311 295 voyageurs en 2018. Avec 11 lignes régulières et 4 lignes de service à la demande, le Bus dessert toute l'année une grande partie du territoire communal en reliant tous les quartiers au centre-ville.

Face à l'évolution géographique de la Commune et aux nouveaux usages en matière de déplacement, le réseau, tel qu'il est structuré, a atteint ses limites. C'est pourquoi la Ville décidait de lancer en 2018 une étude pour faire un état des lieux et envisager des adaptations afin d'optimiser et de restructurer le réseau. Suite au diagnostic réalisé par un cabinet spécialisé, la réflexion se poursuit au sein d'un groupe de travail composé d'élus, de représentants des usagers et de la société civile.

Le réseau a déjà connu quelques adaptations à la marge (arrêts déplacés, horaires ajustés, mise en service d'un grand bus sur la ligne la plus fréquentée...) qui ont permis d'améliorer le service sans remettre en question l'architecture globale du réseau. **En attendant sa complète restructuration, prévue pour 2022, les premières évolutions ont été mises en œuvre début septembre.**

SECTEURS LES CRÊTES, PANAFÉ ET BATAILLÉ

Afin de répondre au développement de l'urbanisation et aux demandes des usagers, **3 lignes de bus ont vu leur parcours modifié :**

- **Ligne 2** : elle est prolongée d'environ 1,5 km avec la création d'un arrêt supplémentaire « Au bout des Crêtes », à proximité du centre de dialyse.
- **Ligne 5** : le circuit est modifié pour desservir le lotissement « Les Chênes » et le nouveau quartier de « L'Orée du Bois ». La ligne traverse désormais le centre historique.
- **Ligne 6** : La ligne emprunte désormais un parcours plus direct entre les arrêts « EDF-GDF » et « Roques ».

Les arrêts « Arc en Ciel » et « La Capelette » (ligne 5) et « Sanières » (ligne 6), très peu fréquentés, sont mutualisés avec les arrêts situés à proximité (Foirail, Résidence Bataillé, La Santa, EDF/GDF et Roques).

Le plan et les horaires sont disponibles sur www.ville-figeac.fr (rubrique accès rapides)

DEPUIS LE 2 SEPTEMBRE, LE BUS DESSERT AUSSI L'HYPERCENTRE !

Les véhicules de la **ligne 5** qui contournaient le centre-ville par les quais et desservaient les arrêts « La Raison » et « Les Tours » traversent désormais le centre historique en passant **place Vival, rue de la République** où un arrêt a été créé, **places Carnot et Champollion pour regagner le Foirail via la rue de Colomb en sens montant et font le trajet inverse depuis la rue Emile Zola en sens descendant.**

Ce circuit modifié, qui fonctionne tous les jours sauf le samedi (en raison du marché), implique d'interdire aux voitures la liaison entre la place Carnot et la place Champollion par la mise en place d'une borne rétractable. L'accès ne sera autorisé qu'aux bus qui pourront l'actionner à distance. Il est **testé à titre expérimental pour 1 an**. Si cela fonctionne bien, il sera acté définitivement.

Ces améliorations, comme l'ensemble de la réflexion qui l'accompagne, s'inscrivent pleinement dans la **démarche Agenda 21** dans laquelle la Ville de Figeac s'est engagée ces dernières années.

Développer l'offre de transport public participe en effet à améliorer les conditions de circulation et de stationnement en centre-ville, donc à le rendre plus attractif. Un plus pour le commerce. De plus, en proposant **une alternative à la voiture particulière**, les transports collectifs permettent de **lutter contre la pollution, de préserver l'environnement ainsi qu'une certaine qualité de vie.**

() Précisons que si le service est entièrement gratuit pour les usagers, il est financé par les entreprises (publiques et privées) de plus de 11 salariés assujetties à la « taxe versement transport ».*

Retrouvez également le reportage réalisé par Canal fi sur le site de la Ville.



Les premières actions sont engagées

Depuis la signature de la convention « Action Cœur de Ville » en septembre 2018 par la Ville de Figeac, le Grand-Figeac et plusieurs partenaires publics et privés, les stratégies ont été élaborées et les premières actions définies sont sur les rails. Objectif : susciter une nouvelle dynamique pour reconquérir le centre-ville et inciter les habitants à (re)venir s'y installer et y vivre.

Développement économique et commercial, habitat, mobilité et accessibilité, aménagement et mise en valeur de l'espace public ou encore services publics : tous les secteurs de la vie quotidienne sont concernés. Pour conduire et mener à bien ce programme ambitieux, **deux agents sous contrat ont été recrutés au premier trimestre 2019 : une cheffe de projet (*) et une manager de centre-ville** (voir encadré ci-contre). (*) voir Figeac Infos n° février 2019

AIDE À L'EMBELLEMENT DES VITRINES ET ENSEIGNES COMMERCIALES ET ARTISANALES

Afin de poursuivre la mise en valeur du patrimoine architectural historique, dans la lignée de l'aide à la restauration des façades, la Ville de Figeac a adopté début juillet **un nouveau dispositif destiné à encourager les travaux d'embellissement et de modernisation des vitrines, devantures et enseignes commerciales et artisanales situées dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable** (SPR = anciennement Secteur Sauvegardé). Un outil concret pour accompagner la redynamisation du centre historique et renforcer son attractivité commerciale. Une enveloppe de 50 000 € a été dédiée à ce dispositif au budget 2019.

Qui peut en bénéficier ?

Les commerçants et artisans indépendants propriétaires ou locataires exploitants ainsi que les propriétaires-bailleurs justifiant de la conclusion d'un bail commercial.

Mis en place à titre expérimental pour un an, le dispositif pourra être reconduit après évaluation.

Quel est le montant de l'aide ?

Le dispositif permet de bénéficier d'une aide publique de 30% du montant HT des travaux, plafonnée à 4 000 € par commerce. En cas de travaux de restauration d'éléments

architecturaux particulièrement remarquables, une aide supplémentaire exceptionnelle peut être accordée au taux de 50% sans que la subvention globale attribuée ne puisse excéder 6 000 €.

Quelles sont les conditions d'attribution ?

Les critères d'éligibilité sont définis dans un règlement. La décision d'attribution de l'aide est prise par le Conseil Municipal après avis d'un comité de pilotage constitué des élus membres des commissions en charge de l'urbanisme et du développement économique, de l'Architecte des Bâtiments de France, des représentants des partenaires publics, des consulaires et des techniciens communaux et intercommunaux compétents.

► Pour en savoir plus, contacter la Mairie de Figeac :

- Direction Générale des Services : 05 65 50 05 40 - secretariat.general@ville-figeac
- Service du Patrimoine : 05 65 50 05 40 - service.patrimoine@ville-figeac

Le règlement d'attribution est disponible sur le site www.ville-figeac.fr (rubrique Je suis Figeacois / Vie pratique / Commerces à Figeac)

En parallèle, la Ville a lancé durant l'été **une étude sur la revitalisation commerciale et les mobilités en centre-ville**. Il s'agit de mettre en place un observatoire commercial avec un volet mobilité pour mieux connaître les flux piétons, les habitudes de stationnement... Cette étude complètera l'analyse déjà réalisée par la DREAL. Les données recueillies au terme des 6 mois d'étude serviront de base de travail afin d'élaborer des stratégies opérationnelles pour coordonner l'ensemble. **La restitution est annoncée au 1^{er} trimestre 2020.**

Enfin, Chloé Escapoulade participe, en étroite collaboration avec les services du Grand-Figeac, à la **phase pré-opérationnelle de l'OPAH « Rénovation Urbaine »** qui couvrira le centre-ville de Figeac. Une première réunion s'est tenue le 10 juillet dernier avec le bureau d'étude retenu.

Concernant le volet « habitat/logement », la Ville organisait le 20 juin dernier une **réunion d'information à l'attention des professionnels de l'immobilier du Figeacois** (notaires, agents immobiliers, architectes, constructeurs...) pour leur présenter le programme « Action Cœur de Ville », le travail mené par l'un des partenaires, Action Logement, et le dispositif récent (*), appelé « Denormandie dans l'ancien ». Ce dernier, grâce à la défiscalisation, devrait aider à lutter contre le logement vacant, insalubre et/ou dégradé, participer au développement de l'offre locative de qualité en centre-ville et, au final, inciter les salariés à s'y installer à nouveau. Le périmètre ORT (**) identifié comprend l'hyper-centre (équivalent au SPR) et s'étend jusqu'au Centre Hospitalier, le quartier de la gare, le Surgiè ou les Pratges. Il sera définitivement acté à l'automne.

(*) en place depuis mars 2019

(**) Opération de Revitalisation de Territoire

GLADYS KARROUM, MANAGER DE CENTRE-VILLE

En poste depuis le 1^{er} mars 2019, Gladys Karroum a été recrutée par la Ville dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville » pour 3 ans. En collaboration avec Chloé Escapoulade, cheffe de projet arrivée 2 mois plus tôt, elle est chargée d'assurer le suivi du volet « développement économique et commercial » et travaille en lien avec

Christian Caudron et Marta Luis, conseillers municipaux délégués aux affaires économiques, à l'artisanat et au commerce de centre-ville.

Un parcours de formation très complet (école gestion/commerce de la CCI (*) de Rodez, Master management/commerce à Toulouse, service civique de 9 mois au sein de l'association Jeunesse et Reconstruction, Master 2

développement des territoires ruraux à Foix clôturé par un stage de 6 mois au sein du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy) lui a permis d'acquérir de solides compétences pour ensuite décrocher un premier poste de manager de centre-ville au sein de la Communauté de Communes Quercy Bouriane (secteur de Gourdon) où elle a passé plus de 2,5 ans.

Attirée par la dynamique économique de notre territoire retenu par l'Etat au programme national « Action Cœur de Ville » et souhaitant se rapprocher géographiquement, Gladys Karroum n'a pas hésité à postuler à Figeac.

« Quelques semaines après mon arrivée, j'ai déjà des contacts avec des porteurs de projets, notamment pour la création de boutiques éphémères, et avec l'association des commerçants « Figeac Cœur de Vie » qui doivent pleinement être associés à la démarche ».

(*) Chambre de Commerce et d'Industrie

**Vite dit**

**UN ÉVÉNEMENT FÉDÉRATEUR, CRÉATIF ET DÉCALÉ
POUR ACCÉLÉRER L'INNOVATION AU SERVICE DU TERRITOIRE**

La démarche « Start-up de territoire » est une dynamique nationale lancée depuis 2015 sur 7 territoires par des agitateurs comme Figeacteurs. Véritable accélérateur d'innovation territoriale, cette initiative décloisonne, fédère, inspire et met en mouvement des acteurs de tous horizons pour repérer, donner vie et accompagner localement des projets entrepreneuriaux innovants au service des territoires. Impulsé par l'association Figeacteurs, et organisé avec le soutien de la Ville de Figeac et différents partenaires, « Start-up de territoire » est un événement ouvert à tous : rendez-vous jeudi 26 septembre, à partir de 17h30, à l'Espace Miterrand.

Le temps d'une soirée, il s'agira de faire émerger des idées pour relever ensemble les défis essentiels de notre territoire autour d'ateliers collectifs sur l'attractivité territoriale, vivre ensemble, bien produire et bien manger chez nous et la transition écologique.

Tous les acteurs du territoire sont invités à participer pour concevoir et déployer les start-up les plus novatrices de l'économie de demain dans l'économie circulaire, les circuits courts de production agricole, la transformation alimentaire, les énergies renouvelables, la relocalisation artisanale ou industrielle, la création artistique et le spectacle vivant, le tourisme... Autrement dit, initier et accélérer collectivement les entreprises et services qui permettront à notre territoire de rester vivant, attractif et solidaire.

Pour en savoir plus et s'inscrire, contacter l'association Figeacteurs, La Fabrique

12, rue d'Aujou – Tel : 05 82 92 98 38 – meryl.parisse@figeacteurs.fr – www.startupterritoire-figeac.fr/

Éclairage public

La technologie LED, un investissement élevé mais rentable



Fin juillet, Michel Lavayssière est venu constater l'avancement des travaux. Ici, l'entreprise Eiffage en intervention à la zone d'activités de Lafarrayrie.

En 2014, la Commune de Figeac transférait la compétence « voirie-éclairage public » au Grand-Figeac. Aujourd'hui, elles sont 72 - sur 92 - à avoir opéré ce transfert. Désigné TEPcv (*) fin 2015, le Grand-Figeac s'est engagé sur la voie du développement durable et de la transition énergétique. Premier gros dossier, la rénovation du

parc d'éclairage public. Pour chaque Commune, une étude détaillée a été réalisée : certains points lumineux ont ainsi pu être supprimés, d'autres déplacés là où c'était vraiment nécessaire. Un aspect non négligeable quand on sait qu'en moyenne l'éclairage public représente 40 % de la facture d'électricité d'une Commune. Michel Lavayssière, conseiller municipal délégué aux travaux publics et vice-président du Grand-Figeac chargé de la voirie, de l'éclairage public et des bâtiments, nous présente les travaux qui ont débuté à Figeac au printemps et les enjeux de ce vaste programme.

En quoi ces travaux consistent-ils ?

Depuis le mois d'avril dernier, l'entreprise Eiffage, qui a obtenu le marché sur le secteur de Figeac, a procédé à la mise aux normes d'une centaine d'armoires électriques avant de remplacer progressivement les anciennes ampoules par des LED. Sur les 3 000 points lumineux du parc d'éclairage figeacois, 1 000 points sont concernés. On supprime en priorité les ampoules les plus polluantes (à vapeur de mercure), aujourd'hui interdites par la réglementation européenne. Suivent les sources les plus énergivores : tout ce qui est supérieur à 150 W aura disparu d'ici la fin du 1^{er} semestre 2020. Les financements du TEPcv ont permis d'aller plus vite et de réaliser en seulement 2 ans ce qui aurait nécessité 5 ans !

Quels sont les secteurs concernés ?

Les travaux ont débuté route de Cahors, depuis le giratoire du Drauzou en suivant les avenues de Ratier et Joseph Loubet jusqu'au pont du Gua. Les artères adjacentes ont également été traitées (avenue de Nayrac, zone d'activités de Lafarrayrie). A terme, toute la Commune sera concernée. Ça n'a pas été simple partout. Exemple : les 8 luminaires de la place des Ecritures, partie intégrante de l'œuvre de Joseph Kosuth, ne pouvaient être changés sans accord de l'artiste, sous peine de la dénaturer. Après des tests en laboratoire, en accord avec l'ABF et la commission du SPR, on a réussi à rénover ces éclairages en Led, qui sont garantis 7 ans.

Cela représente un budget conséquent pour la Commune ?

A Figeac, 800 000 € de travaux sont prévus (armoires et luminaires compris). Une somme importante que la Commune, seule, n'aurait pas pu assumer. Dans le cadre du label TEPcv, le Grand-Figeac a bénéficié d'une enveloppe de 980 000 €. Une somme répartie entre les Communes en fonction du nombre de point lumineux à rénover : moins de 100 points lumineux, la subvention est de 40% (par point lumineux), elle est de 27% pour les autres. La mise aux normes des armoires électriques, elle, est subventionnée à 80%. Globalement, Figeac, qui représente à elle seule un tiers du parc d'éclairage du Grand-Figeac, va bénéficier d'un aide de 280 000 €.

Quels sont les avantages du passage à la technologie LED ?

En premier lieu, faire des économies sur la consommation d'électricité qui sera divisée par 3. La puissance maximale est en effet de 70 W sur les artères principales et de 45 à 50 W ailleurs (lotissements...). De plus, l'intensité peut être modulée et abaissée à 15 W dès 23h. Nous sommes la seule collectivité à afficher 2 700 Kelvins (**), préconisation des Parcs Naturel Régionaux, comme le PNR des Causses du Quercy !

Autre économie, celle réalisée sur la maintenance : le nouveau matériel installé est garanti 7 ans donc plus besoin de changer les ampoules tous les 3 ou 4 ans !

L'éclairage nocturne est-il réellement indispensable sur notre territoire ?

Ça dépend des cas. Il ne s'agit pas de bannir les lampadaires de nos rues, mais bien d'éclairer raisonnablement et surtout en fonction de nos réels besoins. Un carrefour ou un passage piéton sont évidemment plus importants que le pas de porte d'un immeuble.

Adapter les horaires d'éclairage est une solution intéressante : très peu coûteuse, elle permet aux Communes de faire rapidement des économies. Certaines, très rurales, dont les rues sont souvent très peu fréquentées passé 23 h, ont même fait le choix d'éteindre l'éclairage en 2^{ème} partie de nuit. Une décision qui permet en plus de limiter l'impact écologique de la pollution lumineuse sur la faune et la flore.

(*) Territoire à Energie Positive pour la croissance verte

(**) Le Kelvin (K) est une unité de mesure qui exprime la température thermodynamique. Dans la pratique, le nombre de Kelvin indique la couleur d'une source lumineuse.

« 1 000 mains à la pâte »

Samedi 5 octobre, participez à la mise en valeur du chemin de St-Jacques de Compostelle !



Parmi les grands itinéraires qui conduisent à Saint-Jacques-de-Compostelle, la via Podiensis, voie du Puy-en-Velay, traverse le territoire du Grand-Figeac de Montredon à Saint-Jean-de-Laur en passant par les Communes de Felzins, Saint-Félix, Saint-Jean-Mirabel, Lunan, Figeac, Faycelles, Béduer, Gréalou, Saint-Chels et Cajarc.

Des centaines de milliers de personnes l'ont parcouru depuis

des siècles. Inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1998, c'est aujourd'hui un itinéraire mythique très emprunté par les cheminants. Les tronçons Montredon/Figeac et Faycelles/Cajarc font partie des 7 sections de sentier particulièrement distinguées.

De cette reconnaissance internationale est née l'opération « 1 000 mains à la pâte pour le GR 65 », initiée

en 2015 par des bénévoles passionnés du secteur de Lalbenque-Limogne.

En 2018, la 2^{ème} édition de l'opération sur le Grand-Figeac avait mobilisé 120 personnes. **L'association « Les 1000 mains du Pays de Figeac », espère faire mieux pour l'édition 2019 et lance le pari de réunir 500 personnes.**

« Nous comptons sur toutes les bonnes volontés car il faut être 500 pour avoir 1000 mains ! ». La priorité sera donnée à la reconstruction des murets en pierre sèche sans oublier l'entretien courant du sentier (débroussaillage...). Les volontaires seront répartis en équipes sur des secteurs précis (tronçons Lunan/Saint-Jean Mirabel, Saint-Chels/Cajarc et secteurs de Figeac et Béduer), sous la houlette de « responsables de chantier ».

Le rendez-vous est fixé à 8h : au stade de Londieu, pour les secteurs côté Figeac et à la Mairie de Cajarc, pour les secteurs proches de Cajarc.

INSCRIPTION SOUHAITÉE AVANT LE 25 SEPTEMBRE

au 06 16 36 24 51 ou 06 20 66 18 10
ou par mail 1000mainsfigeac@gmail.com

Le bulletin d'inscription est aussi disponible sur le site www.1000mainsfigeacsit.wixsite.com

Vite dit

JOURNÉES DU PATRIMOINE Les 21 et 22 septembre



Parcours poétique déambulatoire, mis en lumière par la compagnie théâtrale Rue de la Casse : samedi 21 septembre à 20h30 (rendez-vous à l'Hôtel de la Monnaie)

Ouvertures exceptionnelles de monuments

> **Hôtel du Viguière du Roy** : samedi 21 et dimanche 22 septembre à 11h, 11h30, 16h, 16h30 (jauge limitée / réservation préalable auprès de l'Office de Tourisme)

> **Remparts** (nouvellement restaurés) : samedi 21 et dimanche 22 septembre à 11h, 14h, 15h, 16h et 17h (sans réservation / rendez-vous à l'entrée du collège-lycée Jeanne-d'Arc)

> **Sous-préfecture** : samedi 21 et dimanche 22 septembre à 14h, 15h et 16h (jauge limitée / réservation préalable auprès de l'Office de Tourisme)

Dans le cadre des journées de la mobilité douce à Figeac :

> **Randonnée découverte du patrimoine** : samedi 21 septembre à 14h30

Départ de l'Office de Tourisme en direction du hameau de la Déganie. Organisée avec l'association les Randopattes.

Au programme également, une dizaine d'autres thématiques de visites guidées sans réservation préalable au départ de l'Office de Tourisme.

Toutes ces animations sont gratuites et, sauf mention contraire, sans réservation.

Retrouvez le programme détaillé sur www.ville-figeac.fr

Musée Champollion Les Écritures du Monde

Prochains rendez-vous

> Fête de la Science



Cette année, les musées de Figeac seront présents au « Village des Sciences » de Decazeville, à la rencontre des petits et des grands autour du thème « Raconter la science, imaginer l'avenir ». Les visiteurs pourront participer à de nombreux ateliers dans divers domaines scientifiques (mathématiques, robotique, biodiversité, énergies...),

dont ceux proposés par les équipes des musées de Figeac sur les écritures du monde et leur histoire. L'occasion de venir imaginer, découvrir, créer, débattre, développer l'esprit critique et proposer sa vision de la science et de l'avenir.

- Jeudi 10 et vendredi 11 octobre, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, pour les scolaires
- Samedi 12 octobre, de 14h à 18h30, pour le tout public salle du Laminoir (1, av. du 10 août) à Decazeville -Gratuit



> Journées Nationales de l'Architecture

Pour la 1^{ère} fois, les musées de Figeac participent aux Journées Nationales de l'Architecture et s'associent à l'Astrolabe Grand-Figeac et au théâtre toulousain « Le Vent des Signes » pour proposer le film performance, *Et Pierre Jeanneret (ou l'art de la discrétion)*, de Christian Barani (réalisation et mix en live) et Emmanuel Adely

(texte et voix live).

Ce film est une immersion dans le travail de création de P. Jeanneret, architecte et designer suisse, collaborateur discret de son cousin Charles Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier, qui a passé 15 ans à bâtir la ville de Chandigarh en Inde dans l'ombre de son célèbre cousin.

- Dimanche 20 octobre à 17h30
Annexe du musée
Gratuit / sur réservation

Vite dit

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

Lancement de la programmation musicale



Vendredi 27 septembre, à 19h à l'auditorium, l'École intercommunale de Musique vous convie à un apéritif concert avec le Quidam Trio et ses invités.

A cette occasion, vous pourrez vous procurer leur 1^{er} album sorti cet été et enregistré à l'auditorium lors de leur résidence l'an dernier.

• **Entrée libre mais places limitées.**

Réservation conseillée au 05 65 34 78 87
ou par mail musique@club-internet.fr

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Exposition à voir jusqu'au 4 novembre

« Bastides, des villes neuves en Quercy »

Cette exposition est une invitation à découvrir la richesse historique des bastides à la lumière des dernières avancées de la recherche historique sur ce thème. C'est une occasion de découvrir les bastides et villes neuves du Lot, ainsi que les autres mécanismes urbains du Moyen Âge.

Itinérante, cette exposition a été réalisée et produite par le service patrimoine du Département du Lot et complétée de quelques exemples locaux par le service patrimoine du Grand-Figeac.

Espace Patrimoine

Élus Figeac Ensemble – Majorité Municipale

Oh my Lot !

Dans notre département les naissances ne suffisent pas à compenser les décès.

Par ailleurs de nombreux jeunes quittent le Lot à la recherche d'une formation.

C'est pour cela que la campagne volontariste et innovante « Oh my Lot » a été lancée par le Conseil Départemental.

Elle consiste à saisir toutes les opportunités pour rendre attractif notre territoire afin d'inciter de nouveaux actifs à venir s'y installer.

Les actions portées par la Ville et le Grand-Figeac s'inscrivent totalement dans cette démarche : accueillir de nouvelles familles nécessite la construction ou la réhabilitation de logements, bien évidemment, des emplois à pourvoir et une formation professionnelle adaptée. C'est l'objet des extensions successives de nos zones d'activités, mais aussi du futur centre de formation aux métiers de l'industrie de Cambes.

Par ailleurs, la qualité de vie joue un rôle important dans le choix des nouveaux arrivants.

Les équipements sportifs ou culturels, les aménagements urbains que nous développons sont une image très positive de la ville et profitent à tous.

Le partenariat fort noué avec la Région, qui a des compétences économiques et qui nous aide aussi avec les contrats d'aménagement « Grand Site d'Occitanie » et « Bourg Centre », permet d'embellir notre ville.

Le programme gouvernemental « Action Coeur de Ville » va pouvoir rentrer en phase opérationnelle, la convention de l'Opération de Revitalisation de Territoire venant d'être homologuée par le Préfet du Lot en date du 30 juillet.

Les outils sont en place, la municipalité au travail avec ses partenaires.

Le Maire : André Mellinger

Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Marie-Claire Lucciani, Antoine Soto, Pascal Bru et Anne Laporterie.

Les conseillers municipaux (dont 7 délégués) : Martin Malvy, Roland Gareyte, Christian Caudron, Marta Luis, Michel Lavayssière, Josiane Lajat, Lionel Bodi, Monique Larroque, Maurice Pons, Amélie Roussilhe et Nathalie Faure.

Élus Vivre Figeac

L'été a été chaud

L'été a été marqué par la sécheresse et plusieurs épisodes de canicule. 87 départements dont le Lot, ont été concernés par des mesures de restriction d'eau. L'urgence de la lutte contre le réchauffement climatique s'est ainsi très largement invitée dans notre quotidien nous rappelant que la dimension environnementale doit être au cœur de chaque prise de décision. De nombreuses communes ont déjà réagi : développement de modes de transports doux, végétalisation des centres-villes, réflexion concertée avec les citoyens sur un véritable projet de société... Qu'en est-il à Figeac ? Où en est la promesse de campagne de mettre en œuvre l'agenda 21 ? En l'absence de travail en commission, comment est menée la réflexion ? Comment la population y est-elle associée ?

Au niveau local comme national, il est urgent de passer d'une stratégie d'affichage à la mise en œuvre d'une réelle volonté d'œuvrer à la transition écologique.

Les conseillères municipales : Chantal Bergès et Patricia Gontier

Élus Renouveau pour Figeac

Nous déplorons que la municipalité conduise tardivement des actions importantes pour le quotidien des Figeacois, afin de se donner bonne conscience en fin de mandat.

Ainsi, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, qui ne s'était plus réuni depuis 2013, vient d'être réactivé. Permettra-t-il d'installer le réseau de vidéo-protection voté en 2016 ?

De même, la commission chargée du Plan communal de sauvegarde, après une longue « mise en sommeil » de ce dossier, l'a récemment remis à son ordre du jour.

Quant aux réunions de quartier, où devaient être recueillies doléances et propositions des habitants, une s'est enfin déroulée en juin 2019 avec les riverains des Crêtes.

Parmi les sujets en latence, notons aussi la réfection du barrage du Surgié, mise en évidence par nos questions en Conseil municipal ; ou les problèmes environnementaux causés par l'intrusion récurrente et illégale de nomades sur le stade de Panafé.

Les conseillers municipaux : Henri Szwed, Nicole Dargegen, Bernard Prat et Aurélie Barateau.

